

Introduction

Les structures associatives actives dans le secteur sportif sont nombreuses et variées. Leurs missions, leurs activités, leurs publics, leur rôle au sein du secteur peuvent être différents. Aussi, nous pouvons distinguer 3 « types » de structures associatives :

- Les structures ayant pour objet principal l'offre de pratique sportive
- Les structures ayant pour objet principal la structuration du secteur
- Les structures ayant pour objet principal la structuration du secteur et l'organisation de projets communs.

Cette fiche a pour but de favoriser une vision plus rapide et globale de celles-ci.

Les différentes structures associatives sportives

Structures associatives ayant pour objet principal l'offre de pratique sportive

Associations sportives locales – clubs sportifs

- Constituent la majorité des associations sportives
- **Statut** : associatif loi 1901
- **Réseau** : Fédérations nationales olympiques, non olympiques et affinitaires
- **Membres** : les pratiquants
- **Activités** : principalement une offre de pratique sportive d'une discipline avec des finalités différentes (compétition, loisir, sport santé...)
- **Emploi** :
 - La grande majorité assure leur fonctionnement uniquement par l'implication bénévole
 - Les structures employeurs sont souvent « mono-employeur »
 - Poste salarié : en majorité sur des postes d'animateur/éducateur sportif

Clubs Omnisport

- **Statut** associatif loi 1901
- **Réseau** : peut être affilié aux différentes fédérations nationales dont la discipline sportive est proposée au sein du club
- **Membres** : les pratiquants
- **Activités** : le club propose la pratique de différentes disciplines proposées au sein de « sections sportives » fonctionnant en général de façon assez autonome

Structures associatives ayant pour objet principal la structuration du secteur

Comités et Ligues régionales Comités départementaux

- **Statut** associatif loi 1901
- **Structures** déconcentrés et représentants à l'échelle régionale et départementale de leur fédération sportive nationale. Elles constituent un lieu de concertation et de mutualisation entre les associations d'une même discipline, et suivant leur degré de structuration et leur dynamisme, elles mènent des actions de soutien envers leurs membres, organisent les championnats à leur niveau territorial
- **Membres** : l'échelon régional regroupe les comités départementaux et les clubs ; l'échelon départemental regroupe au niveau départemental les associations sportives affiliées à leur fédération nationale
- **Activités** : Promotion et développement des pratiques, structuration de la discipline (formations, aides à l'emploi associatif), aménagement durable du territoire, équipements sportifs, accès au sport de haut niveau, suivi médical, prévention santé, lutte contre le dopage, action citoyenne et respect des règles.
- **Emploi** : les salariés sont le plus souvent sur des postes de secrétariat, poste d'animateur/éducateur sportif au service des clubs et poste de chargé de développement

CROS, CDOS

- Statut associatif loi 1901
- **Réseau** : De fait CNOSF et CPCA
- Structures déconcentrés et représentants à l'échelle régionale et départementale du Comité National Olympique du Sport Français (CNOSF)
- **Membres** : ligues ou comités régionaux et comités départementaux sportifs de leur territoire
- **Missions et activités** : décliner, en tenant compte des spécificités locales, les orientations et les actions initiées par le CNOSF
- **Emploi** : les salariés sont principalement sur des postes de secrétariat et d'agents de développement.

Structures associatives ayant pour objet principal la structuration du secteur, et l'organisation de projets communs

Offices Municipales du sport OMS, Offices intercommunaux du sport OIS

- **Statut** associatif loi 1901
- **Mission** : point de jonction entre les clubs et le conseil municipal, association transversale de concertation voire de conseils auprès des Elus locaux en matière de développement des pratiques sportives à l'échelon communal ou intercommunal.
- **Réseau** : Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports (FNOMS)
- **Membres** : membres du conseil municipal (ou intercommunalité), représentants qualifiés des structures de la commune actrices du secteur sportif ou ayant un lien avec le secteur sportif, autres personnes ressources...
- **Activités** : Elaboration de « projet sportif » à l'échelle communal, réflexions concertées sur la promotion des Activités Physiques et Sportives et du sport sous toutes ses formes, sur les critères de répartition de subventions, les espaces et équipements sportifs (création, rénovation et utilisation), sur la prise en compte du sport dans les projets d'aménagement du territoire, sur les besoins et les moyens à mettre en œuvre pour une meilleure pratique sportive locale....
- **Emploi** : Généralement, des ETAPS (Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives) ou bien des éducateurs ponctuels contractuels de la commune référente sont mis à disposition de l'OMS.

Association Profession Sport

- **Statut** associatif loi 1901
- **Mission** : Ces associations ont pour but de favoriser le soutien, la promotion et la pérennisation de l'emploi dans les champs du sport, de la jeunesse, de la vie associative et plus largement de l'économie sociale et solidaire. Ils sont souvent tiers de confiance pour les associations.
- **Réseau** : Association Nationale des Professions Sport
- **Membres** : Des associations sportives, des mairies, des entreprises...
- **Activités** : Soutenir la professionnalisation des acteurs associatifs, mettre en œuvre des services ciblés répondant à des besoins locaux du mouvement associatif, favoriser l'accès à l'emploi de public cible dans les domaines du sport et de l'animation socioculturelle, être co-acteur des initiatives locales de développement dans l'emploi et le développement associatif
- **Emploi** : Poste administratifs.

Pour aller plus loin...

- **Site de Profession Sport** :
<http://www.profession-sport-loisirs.fr/>
- **Site de Légifrance : Loi 1901**
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006069570&dateTexte=20080930>
- **Site CNOSF : Liens vers le site des fédérations sportives**
www.franceolympique.com
- **Fiches Fédérations et fiche Acteurs le CNOSF sont disponibles sur le site du CNAR Sport** :
<http://cnar-sport.franceolympique.com>

Avec le soutien de

